



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

RAPPORT DE LA COMMISSION ACADEMIQUE ACADEMIE DE CRETEIL SESSION 2012

Rôle de la commission académique

Textes : arrêté du 9-4-2002 (article10), arrêté du 15-7-2009 (article 11).

A l'issue des examens, la commission académique analyse les notes transmises par les établissements et procède à leur harmonisation éventuelle. Elle analyse, arrête et assure la remontée des notes vers le SIEC. La commission académique dresse le compte rendu de chaque session pour l'ensemble des épreuves et le transmet à la commission nationale d'évaluation qui publie un rapport. Les données docimologiques issues de ce rapport peuvent conduire à d'éventuelles modifications du référentiel d'épreuves de chaque activité de la liste nationale ou de la liste académique (arrêté du 9 avril 2002, art 10).

Organisation de la remontée des notes

Dans l'établissement :

En début d'année, un projet annuel de protocole d'évaluation précise pour chaque examen les ensembles d'activités certificatives proposés aux élèves et le calendrier des contrôles. Il est donné comme information au conseil d'administration, porté à la connaissance des élèves et validé par la commission académique.

En fin d'année, une réunion est organisée dans l'établissement sur l'impulsion du responsable de la certification pour analyser les notes des examens en CCF sous la présidence du chef d'établissement. Chaque établissement remonte les notes des candidats par le logiciel LyceeEPS (module du PackEPS) aux sous commissions. Les régulations à effectuer après la tenue des sessions d'examen dans l'établissement sont portées à la connaissance de la sous-commission qui avisera la commission académique des décisions prises.

Les sous commissions :

Elles sont composées d'un président (chef d'établissement), de deux vice-présidents et du responsable de la certification de chaque établissement. Après une vérification des fichiers, chaque responsable de certification présente les notes de son établissement. Une analyse des cas problématiques est effectuée, des préconisations sont proposées après une prise d'information auprès du responsable de la certification ou du chef d'établissement. Les sous-commissions doivent être en mesure d'informer la commission académique des incidents relevés pour que cette dernière propose une régulation au jury des examens.

La commission académique :

Elle valide les dossiers certificatifs et les protocoles au cours du premier trimestre.

En fin d'année scolaire (15 juin), elle s'appuie sur la remontée des notes des examens, issue du travail des sous commissions via le Pack EPS. Elle analyse l'ensemble des moyennes obtenues dans les différentes activités et procède si nécessaire, à une harmonisation des écarts de notes trop importants. Elle communique ensuite ces notes au jury d'examen.

Résultats

Baccalauréat

Résultats	Moyenne Académique 2012	Moyenne Académique 2011	Moyenne Académique 2010
Filles	12.66	12.67	12.60
Garçons	13.50	13.51	13.53
Total	13.08	13.08	13.05
Ecart G-F	0.84	0.84	0.93

Les moyennes des filles et des garçons se stabilisent à des valeurs proches depuis trois ans. Cette constance statistique des moyennes générales s'accompagne d'un écart inférieur à un point entre les moyennes des garçons et des filles. La réduction de cet écart, situé à une valeur identique en 2011 et 2012 (0,84), résulte pour 2012 des seules pratiques d'évaluation des enseignants. Aucune mesure d'harmonisation n'ayant été prise par la commission académique réunie le 15 juin 2012.

Moyennes 2012	Filles	Garçons	Total	Ecart G-F
Bac Général	13.21	14.13	13.62	0.92
Bac Technologique	12.27	13.37	12.80	1.10
Bac Professionnel	11.83	12.89	12.49	1.06

Moyennes 2011	Filles	Garçons	Total	Ecart G-F
Bac Général	13.12	14.01	13.51	0.89
Bac Technologique	12.23	13.23	12.72	1.0
Bac Professionnel	12.04	13.08	12.67	1.04

Sur l'ensemble des notes, les candidats de la filière générale obtiennent les meilleures moyennes avec près d'un point d'écart avec la filière technologique. Les résultats pour le bac professionnel révèlent des moyennes plus faibles. De plus, la constance des moyennes d'EPS, constatée pour le bac général et le bac technologique ne se vérifie pas pour le bac professionnel qui affiche de moins bons résultats entre les sessions de 2011 et de 2012.

Répartition des notes	Nombre	Note 0	Note (0 à 10)	Note (10 à 15)	Note (15 à 20)
G	21547	157 0.73 %	1557 7.23 %	11624 53.95 %	8209 38.1 %
F	21133	109 0.52 %	2084 9.86 %	14019 66.34 %	4921 23.29 %
T	42680	266 0.62 %	3641 8.53 %	25643 60.08 %	13130 30.76 %

La répartition des notes se réalise majoritairement entre 10 et 15 pour tous. L'évaluation des garçons est d'autant plus favorable à leur réussite que le pourcentage d'utilisation des notes réparties entre 15 et 20, est supérieur à celui des jeunes filles.

Compétence Culturelle	Nb G	%G	Nb F	%F	Nb T	%T	Moy G	Moy F	Moy T	Ecart G-F
CP1	16 107	25	12 346	20	28 453	22	13,11	12,11	12,68	1
CP2	4 070	6	3 911	6	7 981	6	13,42	12,43	12,93	0,99
CP3	4 860	8	9 586	15	14 446	11	13,11	13,56	13,41	-0,45
CP4	28 287	44	26 415	42	54 702	43	13,83	12,01	12,95	1,82
CP5	11 200	17	10 976	17	22 176	17	13,74	13,6	13,67	0,14

Si la répartition des candidats est contrastée selon la nature de la compétence (43 % des candidats évalués à travers la CP4 et 6% en CP2), on constate une répartition relativement homogène des filles et des garçons dans le cadre de trois compétences (CP2, CP4 et CP5).

L'écart des moyennes filles/garçons se réduit sans mesure d'harmonisation en 2012, avec une légère augmentation de la moyenne des jeunes filles et un relatif tassement de la moyenne des garçons, constaté sur trois années. La différence des moyennes filles/ garçons est toujours aussi forte en CP4. Seules, les compétences CP3 et CP5 induisent des moyennes sensiblement proches pour les filles et les garçons, voire de meilleurs résultats pour les jeunes filles en CP3. Le développement de ces deux compétences, favorise la réussite des jeunes filles à l'examen du baccalauréat alors que la CP4 consacre celle des garçons.

CAP-BEP

Résultats	Moyenne Académique 2012	Moyenne Académique 2011	Moyenne Académique 2010
Filles	11.69	11.61	12.04
Garçons	12.52	12.56	13.24
Total	12.18	12.18	12.72
Ecart G-F	0.83	0.95	1,2

Les moyennes des filles et des garçons aux examens du BEP et du CAP marquent depuis deux ans une relative constance avec un écart filles/garçons qui se réduit. Aucune mesure d'harmonisation n'a été prise cette année.

Moyennes	Filles	Garçons	Total	Ecart G-F
CAP	11.63	12.16	12.02	0.53
BEP	11.70	12.69	12.24	0.99

Les moyennes filles et garçons, aux examens du CAP et du BEP sont moins élevées que celles du baccalauréat (de près d'un point) avec un écart des moyennes filles/garçons plus réduit.

Répartitions des notes	Nombre	Note 0	Note (0 à 10)	Note (10 à 15)	Note (15 à 20)
G	8451	131 1.55 %	1351 15.99 %	4529 53.59 %	2440 28.87 %
F	5822	83 1.43 %	1177 20.22 %	3550 60.98 %	1012 17.38 %
T	14273	214 1.5 %	2528 17.71 %	8079 56.6 %	3452 24.19 %

Les notes aux examens du CAP et du BEP se répartissent majoritairement entre 10 et 15, avec un pic à 60% pour les garçons. Cependant, l'espace d'évaluation compris entre 0 et 10 compte près

18 % des notes avec un pic à 20 % pour les jeunes filles. Les notes supérieures à 15 atteignent un pourcentage de 24%. L'évaluation aux examens du CAP et du BEP se réfère à des échelles de notation plus faibles que pour le baccalauréat.

Compétence Propre	Nb G	%G	Nb F	%F	Nb T	%T	Moy G	Moy F	Moy T	Ecart G-F
CP1	6 393	26,1	3 160	19,9	9 553	23,7	12,69	11,17	12,19	1,52
CP2	2 044	8,3	1 518	9,6	3 562	8,8	12,94	12,16	12,6	0,78
CP3	1 725	7	2 163	13,6	3 888	9,6	12,41	12,11	12,24	0,3
CP4	7 941	32,4	5 087	32	13 028	32,3	13,44	12,02	12,88	1,42
CP5	6 386	26,1	3 967	25	10 353	25,6	13,16	12,52	12,91	0,64

Les moyennes des filles et des garçons, issues des activités liées au développement de la CP1 et de la CP4 montrent un écart important. L'écart se réduit en CP2, CP3 et CP5.

Classement des activités

Baccalauréat

- Filles :**

Classement des activités les plus favorables	Aérobic (14.43)	Step (14.03)	Danse (13.95)	Natation Sauvetage (13.81)	Course en durée (13.78)
Moyenne Académique	12,66				
Classement des activités les moins favorables	Lancer de disque (11.42)	Lancer de Javelot (11.64)	Volley-ball (11.72)	Arts du Cirque (11.90)	Saut de cheval (11.83)

- Garçons :**

Classement des activités les plus favorables	Judo (14.94)	Ultimate (14.53)	Natation sauvetage (14.42)	Natation vitesse (14.14)	Pentabond (14.10)
Moyenne Académique	13.50				
Classement des activités les moins favorables	Saut de cheval (11.69)	Biathlon (12.20)	Arts du cirque (12.25)	Aérobic (12.86)	Lancer de javelot (13.03)

La réussite des filles et des garçons, qui s'exprime à travers les activités les plus « payantes » de la CP3, de la CP5 pour les unes et de la CP4, CP1 pour les autres, est pratiquement équivalente si l'on considère un écart entre les moyenne proche de 0,40 point. Globalement, l'excellence à l'examen d'EPS s'accompagne d'une plus grande équité dans les résultats des filles et des garçons.

CAP BEP

• Filles :

Classement des activités les plus favorables	Step (13.29)	Judo (13.16)	Natation sauvetage (13.07)	Escalade (12.63)	Danse (12.59)
Moyenne Académique	11.69				
Classement des activités les moins favorables	Natation de vitesse (6.90)	Golf (10.37)	Lancer de Javelot (10.73)	Course de Haies (11.18)	Course de demi-fond (11.22)

• Garçons :

Classement des activités les plus favorables	Course de haies (14.91)	Golf (14.73)	Judo (14.39)	Escalade (13.79)	Boxe Française (13.70)
Moyenne Académique	12.52				
Classement des activités les moins favorables	Gymnastique aux agrès (11.67)	Natation sauvetage (12.21)	Danse (12.59)	Arts du cirque (12.60)	Acrosport (12.62)

Le décrochage entre les moyennes des activités les « plus payantes » et les « moins payantes » est sévère pour les examens du CAP et du BEP avec par exemple un écart de plus de 6 points entre le STEP et la natation de vitesse chez les filles. Le gain obtenu dans les activités les plus payantes est plus réduit que pour l'examen du baccalauréat. Les élèves qui peuvent être perçus comme étant le moins en réussite scolairement, apparaissent comme étant bien moins notés que ceux de la voie générale et technologique. Un niveau de compétence trois semble conditionner des évaluations moins généreuses pour les candidats, filles et garçons, de la voie professionnelle.

Influence des « menus »

Menus présents dans au moins 2 établissements et pratiqués par au moins 10 élèves

Bac Général - Technologique - Professionnel

Filles	
Menus les plus favorables	- Course demi-fond / Escalade / Acrosport : 15.33 - Course demi-fond / Danse / Handball : 15.27 - Course demi-fond / Course orientation / Acrosport : 14.75
Menus les moins favorables	- Course orientation / Volley-ball / Step : 9.43 - Pentabond / Acrosport / Ultimate : 9.70
Menus les plus proposés	- Course demi-fond / Acrosport / Badminton : 12.97 - Course demi-fond / Handball / Badminton : 12.22 - Acrosport / Badminton / Course en durée : 12.59

Garçons	
Menus les plus favorables	- Course orientation / Danse / Tennis de table : 16.07 - Pentabond / Acrosport / Tennis de table : 15.30 - Natation vitesse / Volley-ball / Tennis de table : 15.21
Menus les moins favorables	- Course orientation / Handball / Musculation : 10.99 - Lancer de javelot / Football / Course en durée : 11
Menus les plus proposés	- Course demi-fond / Handball / Badminton : 13.43 - Course demi-fond / Basket-ball / Musculation : 12.63 - Course demi-fond / Football / Musculation : 13.20

CAP-BEP

Filles	
Menus les plus favorables	- Course relais vitesse / Escalade / Musculation : 15.28 - Course demi-fond / Acrosport / Step : 14.44 - Course demi-fond / Gymnastique agrès / Basket-ball : 14.38
Menus les moins favorables	- Pentabond / Badminton / Course en durée : 8.22 - Course demi-fond / Escalade / Tennis de table : 8.47 - Course demi-fond / Escalade / Boxe Française : 8.70
Menus les plus proposés	- Course demi-fond / Badminton / Musculation : 10.72 - Course demi-fond / Badminton / Step : 12.28 - Course demi-fond / Basket-ball / Step : 11.82

Garçons	
Menus les plus favorables	Course relais vitesse / Rugby / Course en durée : 15 Course demi-fond / Escalade / Football : 14.88 - Course relais vitesse / Escalade / Badminton : 14.73
Menus les moins favorables	- Gymnastique agrès / Tennis de table / Musculation : 8.53 - Course demi-fond / Basket-ball / Step : 9.8 - Gymnastique agrès / Rugby / Musculation : 9.89
Menus les plus proposés	- Course demi-fond / Badminton / Musculation : 12.33 - Course demi-fond / Tennis de table / Musculation : 12.19 - Course demi-fond / Football / Musculation : 12.48

Les inaptitudes et le contrôle adapté

Baccalauréat

	Bac Général	Bac Technologique	Bac Pro	Tous les Bacs
% élèves inaptes	2.8 %	3.7 %	4.6	3.6
% élèves en contrôle adapté	0.5 %	0.4 %	0.2 %	0.3 %

CAP-BEP

	CAP	BEP	CAP et BEP
% élèves inaptes	3 %	3 %	3 %

CONSTATS

Baccalauréat

Après analyse des données chiffrées, on observe une stabilisation des moyennes des filles/garçons depuis trois ans et un écart entre les moyennes générales des filles/garçons inférieur à un point (0.84). Les moyennes et l'écart entre filles/garçons constatés cette année sont identiques à ceux de l'an passé. Ils résultent des pratiques d'évaluation des enseignants. Les membres de la commission académique considèrent qu'il n'y a pas lieu de procéder à une harmonisation des notes cette année. Il importe au contraire de valoriser les efforts des enseignants qui stabilisent les moyennes des années antérieures, alors corrigées par l'harmonisation des notes attribuées dans certaines activités de la CP4 (volley-ball et tennis de table).

Par contre les moyennes des élèves du bac professionnel sont plus faibles que celles de l'an passé.

BEP-CAP

Les moyennes des filles et des garçons progressent légèrement cette année avec un effet positif, l'écart entre les moyennes filles et les moyennes garçons qui baisse (plus fortement pour le CAP que pour le BEP), sans que ne soit effectuée une harmonisation des notes.

Cependant, l'évaluation des candidats se réalise à des valeurs de notes beaucoup plus faibles que pour les candidats du baccalauréat. L'espace d'évaluation compris entre 15 et 20 est moins utilisé (- 6%) alors que celui des notes comprises entre 0 et 10 l'est plus fortement (+10 %). La réussite scolaire dans la voie professionnelle relève moins de l'EPS alors que les bacheliers profitent d'une évaluation plus favorable, amplifiée par un coefficient de 2.

Si l'équité aux examens d'EPS entre les filles et les garçons est de mieux en mieux traitée par les enseignants, les différences dans les valeurs de notes utilisées par chaque filière est symptomatique d'une « évaluation différenciée » dont il faudra bien étudier les raisons et les conséquences.

Les membres de la commission qui enseignent dans cette filière analysent ces différences dans les résultats entre la voie générale, technologique et la voie professionnelle à la lumière de l'absentéisme, des stages en entreprises, du manque d'installations d'EPS dans certains établissements, de l'effet référentiel, des représentations des élèves, des conduites d'évitement d'élèves qui construisent un menu certificatif avec deux activités.

Poursuivant le même but d'équité, la commission académique adopte les résultats aux examens d'EPS en observant une constance des moyennes et un écart des moyennes filles/garçons qui se réduit sans que ne soit prise aucune mesure d'harmonisation cette année.

L'étude statistique sur trois années montre un réel progrès des enseignants qui ont régulé leurs pratiques d'évaluation pour plus d'équité entre les unes et les autres.

PRECONISATIONS

Nous invitons les équipes à:

- Comparer les résultats de leur établissement aux données chiffrées fournies par le rapport académique et à procéder, si nécessaire, à des adaptations de leur enseignement. L'offre de formation et le traitement des activités sont toujours à remettre en cause quand l'écart entre les unes et les autres se creuse ;
- S'interroger sur les fourchettes de notes utilisées entre les candidats de la voie professionnelle et ceux des voies générale et technologique.
- Préserver l'équité entre les filles et les garçons ;
- Veiller à l'égalité de traitement des candidats entre les filières générale, technologique et professionnelles ;
- Etablir un suivi des inscriptions aux examens d'EPS en vérifiant le statut de chaque candidat, en recherchant ou en faisant suivre les notes des élèves qui changent d'établissement, en informant l'Inspection Pédagogique Régionale d'EPS des éventuelles modifications de menus ;
- Etudier les impacts de l'absentéisme, du décrochage scolaire sur la réussite aux examens.